

Baccalauréat Scientifique

Option : Biologie Ecologie

PROFIL

Cette filière accueille des élèves :

- ❑ voulant acquérir une solide formation scientifique afin d'entreprendre des études supérieures longues
- ❑ attirés par la démarche expérimentale, les mathématiques, les sciences physiques, la biologie et l'écologie

ADMISSION

- ❑ **Après une classe de Seconde Générale et Technologique**, sur avis favorable du conseil de classe après examen du dossier
- ❑ **Sur examen du dossier** scolaire

CONTENU DE LA FORMATION

MATIÈRES OBLIGATOIRES	Heures hebdomadaires	
	Première	Terminale
Français – Philosophie _____	4 h	3 h
Mathématiques _____	5 h	5.5 h
Physique Chimie _____	4.5 h	5 h
Biologie – Ecologie [*] _____	5 h	6 h
Langue Vivante 1 (anglais ou espagnol) _____	2 h	2 h
Histoire Géographie _____	2.5 h	2.5 h
Education Physique et Sportive _____	2 h	2 h
Agronomie, Territoire et Citoyenneté [*] _____	3.5 h	4.5 h
Travaux Personnels Encadrés _____	2 h	-
Langue Vivante 2 (anglais ou espagnol ou allemand ou italien) _____	2 h	2 h
Une Option facultative		
Equitation - Hippologie _____	3 h	3 h

[*] Ces enseignements sont spécifiques à l'enseignement agricole.

EXAMEN

L'examen est organisé conjointement par les Ministères de l'Education et de l'Agriculture.

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

	Coeff.
Français _____	4
Mathématiques _____	7
Physique Chimie _____	6
Biologie Ecologie [*] _____	7
Langue Vivante 1 _____	3
Histoire Géographie _____	3
Philosophie _____	3
Langue Vivante 2 _____	2
Education Physique et Sportive _____	2
Agronomie, Territoire et Citoyenneté __	2

Epreuve facultative : Equitation-Hippologie - Points supérieurs à 10

[*] Cette épreuve comprend une épreuve pratique coefficient 2, basée sur la réalisation d'un TP de biologie.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le Baccalauréat Scientifique permet d'accéder à toutes les poursuites d'études :

- BTS du Ministère de l'Agriculture** dans les secteurs de la production, de la commercialisation, des services, de la transformation des produits et bio-industries, de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement
- BTS du Ministère de l'Education Nationale**
- IUT**
- Classes préparatoires aux grandes écoles**
- Université**